

Indicateurs de persévérance scolaire à l'université

L'Université du Québec à Chicoutimi
et le réseau de l'Université du Québec

Décembre 2013

Réalisé par ÉCOBES – Recherche et transfert du Cégep de Jonquière, en collaboration avec la Direction de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec, grâce au soutien financier du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Chaire UQAC–Cégep de Jonquière sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes.

Coordination et rédaction :

Julie Auclair¹

Source des données :

Système de suivi des cohortes étudiantes
Direction de la recherche institutionnelle
Université du Québec

Avec la collaboration de :

Valérie Émond¹

Érika Blackburn-Verreault¹

Supervision et extraction des données :

Sylvie Bonin²

Stéphanie Girard²

Référence suggérée : AUCLAIR, J., ÉMOND, V., BONIN, S., GIRARD, S. et É. BLACKBURN-VERREAULT. 2013. *Indicateurs de persévérance scolaire à l'université. L'Université du Québec à Chicoutimi et le réseau de l'Université du Québec*. Jonquière, ÉCOBES – Recherche et transfert et Université du Québec, 20 pages.

¹ ÉCOBES – Recherche et transfert, Cégep de Jonquière

² Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec

Avant-propos



Depuis plusieurs années, le Centre d'Étude des CONditions de vie et des BESoins de la population (ÉCOBES), de concert avec le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) et la Chaire UQAC–Cégep de Jonquière sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes (VISAJ), publie annuellement un portrait de la persévérance scolaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean (SLSJ) pour chacun des trois ordres d'enseignement (secondaire, collégial, universitaire). À chaque nouvelle édition, cette série de portraits présente les plus récentes données et place les taux régionaux en perspective avec les taux québécois tout en jetant un regard sur les cohortes passées.

Ces portraits permettent de situer la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean dans un contexte provincial plus général et d'en suivre l'évolution dans le temps. Cet exercice favorise donc la mobilisation des acteurs et permet d'entreprendre des interventions en faveur de la persévérance scolaire ou d'adapter les stratégies déjà mises en place. Pour qu'un nombre sans cesse croissant de jeunes obtienne un diplôme, il est nécessaire de maintenir les efforts de mobilisation régionale autour de la formation et de la prévention de l'abandon scolaire. La perspective qu'offre ces publications soutient ainsi la

mission du CRÉPAS de « prévenir l'abandon des études chez les jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean au secondaire, au cégep et à l'université, par des actions concertées tant au plan local que régional »; de même que celle de la Chaire VISAJ de « contribuer au développement et à la diffusion de connaissances sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes de moins de vingt ans, incluant les jeunes décrocheurs ». Nous souhaitons que ce document contribue à l'adoption d'un discours positif sur l'avenir de la région et de ses jeunes.

Le présent portrait vise à rendre disponibles des données inédites sur la persévérance des étudiants inscrits au baccalauréat à l'université régionale, soit l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Deux indicateurs clés y sont abordés : (1) le taux global d'obtention d'un diplôme de baccalauréat à l'intérieur d'une période de six ans et (2) le taux de réinscription au troisième trimestre. Cette édition fournit les taux de la plus récente cohorte disponible (cohorte de 2006 pour le premier indicateur et de 2011 pour le second), et trace un portrait rétrospectif depuis la cohorte de 1993. Les données pour l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) sont mises en parallèle avec celles de l'ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ).

Dans le but de permettre une meilleure appropriation des données, des *Faits saillants* précèdent la présentation des indicateurs proprement dits. Précisons que les cohortes considérées sont exclusivement composées des étudiants nouvellement inscrits à temps complet à un même trimestre d'automne.

Finalement, le lecteur doit garder à l'esprit que, bien qu'ils décrivent l'évolution de caractéristiques clés, de tels indicateurs statistiques ne révèlent pas tout. Ceux-ci offrent un moyen d'évaluer la performance,

de même que les progrès, et, conséquemment, de signaler les améliorations ou de cerner les problèmes. L'information fournie par les indicateurs devrait être interprétée avec précaution en tenant compte de divers éléments contextuels.

Enfin, nous tenons à témoigner de la collaboration indéfectible de la Direction de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec qui a rendu possible la réalisation de ce portrait.

Table des matières

Avant-propos	iii
Table des matières	v
Note méthodologique	vii
Faits saillants	ix
INDICATEUR 1 : Taux de diplomation après six ans au baccalauréat.....	1
TABLEAU 1 : Taux de diplomation après six ans au baccalauréat selon le sexe, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ), cohortes de 2002 à 2006	3
FIGURE 1 : Évolution du taux de diplomation après six ans au baccalauréat, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ), cohortes de 1993 à 2006	4
FIGURE 2 : Évolution du taux de diplomation après six ans au baccalauréat chez les femmes, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ), cohortes de 1993 à 2006	5
FIGURE 3 : Évolution du taux de diplomation après six ans au baccalauréat chez les hommes, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ), cohortes de 1993 à 2006	6
TABLEAU 2 : Taux de diplomation après six ans au baccalauréat selon le type de formation collégiale détenue à l'inscription à l'université, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ), cohortes de 2002 à 2006.....	7
FIGURE 4 : Évolution du taux de diplomation après six ans au baccalauréat chez les étudiants admis sur la base d'une formation collégiale préuniversitaire, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ), cohortes de 1993 à 2006	8
FIGURE 5 : Évolution du taux de diplomation après six ans au baccalauréat chez les étudiants admis sur la base d'une formation collégiale technique, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ), cohortes de 1993 à 2006	9

TABLEAU 3 : Taux de diplomation après six ans au baccalauréat selon le nombre de crédits universitaires que comporte le baccalauréat, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ), cohortes de 2002 à 2006.....	10
FIGURE 6 : Évolution du taux de diplomation après six ans au baccalauréat chez les étudiants inscrits dans un baccalauréat de moins de 105 crédits, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ), cohortes de 1993 à 2006	11
FIGURE 7 : Évolution du taux de diplomation après six ans au baccalauréat chez les étudiants inscrits dans un baccalauréat de 105 crédits et plus, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ), cohortes de 1993 à 2006	12
TABLEAU 4 : Taux de diplomation après six ans au baccalauréat selon le cégep de provenance, Université du Québec à Chicoutimi, cohortes de 2002 à 2006	13
FIGURE 8 : Évolution du taux de diplomation après six ans au baccalauréat selon le cégep de provenance, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), cohortes de 1993 à 2006.....	14
 INDICATEUR 2 : Taux de réinscription au 3 ^e trimestre au baccalauréat.....	15
TABLEAU 5 : Taux de réinscription au 3 ^e trimestre au baccalauréat selon le sexe, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ), cohortes de 2007 à 2011	17
FIGURE 9 : Évolution du taux de réinscription au 3 ^e trimestre au baccalauréat, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ), cohortes de 1993 à 2011	18
FIGURE 10 : Évolution du taux de réinscription au 3 ^e trimestre au baccalauréat chez les femmes, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ), cohortes de 1993 à 2011	19
FIGURE 11 : Évolution du taux de réinscription au 3 ^e trimestre au baccalauréat chez les hommes, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ), cohortes de 1993 à 2011	20

Note méthodologique

Dans le but d'harmoniser le système de suivi des cohortes étudiantes de l'Université du Québec (UQ) avec celui du Ministère notamment, une nouvelle méthode de calcul a été utilisée à partir de l'édition de 2008. Le changement d'approche a pour conséquence de diminuer légèrement les taux de diplomation (1,8 point de pourcentage en moyenne) puisque les étudiants qui auraient commencé un programme de baccalauréat pour finalement diplômer d'un certificat ne sont plus comptabilisés dans le taux de diplomation.

Comme le montre le tableau suivant, le pourcentage de diplômés d'un certificat peut sensiblement varier d'une cohorte à l'autre à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) (0,8 % à 3,2 %), alors qu'il apparaît plus stable pour l'ensemble du réseau de l'UQ (1,5 % à 2,2 %). Même si, au cours de la période observée, le pourcentage moyen de diplômés d'un certificat (1,8 %) est similaire à l'UQAC et dans le réseau de l'UQ, il importe néanmoins de signaler l'écart plus important (1,2 point de pourcentage) pour la cohorte 2000, soit 3,2 % à l'UQAC contre 2,0 % pour l'ensemble du réseau de l'UQ.

	Pourcentage de diplômés d'un certificat ¹		
Automne	UQAC	Autres établissements	Total
1993	1,7	1,6	1,6
1994	1,7	1,6	1,6
1995	0,8	1,6	1,5
1996	1,4	2,0	1,9
1997	1,5	1,6	1,6
1998	1,6	1,8	1,8
1999	1,8	1,8	1,8
2000	3,2	1,9	2,0
2001	2,2	1,9	1,9
2002	2,5	2,1	2,1
2003	1,9	1,8	1,8
2004	2,0	2,0	2,0
2005	1,6	2,3	2,2
2006	1,6	2,0	1,9
Moyenne	1,8	1,9	1,8

¹ Il s'agit des étudiants initialement inscrits à temps complet à un programme de baccalauréat qui ont finalement diplômé d'un certificat.

Faits saillants



INDICATEUR 1 : Taux de diplomation après six ans au baccalauréat¹

- Le taux de diplomation après six ans au baccalauréat de la plus récente cohorte disponible (2006) a connu une dépréciation de 2,2 points de pourcentage chez les étudiants de l'UQAC pour s'établir à 68,7 %. Ce taux se trouve en déclin pour la 4^e année consécutive relativement à la valeur record de 72,9 % enregistrée pour la cohorte 2002.
- Le plus récent taux de diplomation des étudiants de l'UQAC se retrouve ainsi sous la barre du taux rapporté dans l'ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ) (68,7 % contre 70,7 %). Cette difficulté à se démarquer favorablement du réseau est observable depuis la cohorte 2001.

Selon le sexe

- À l'UQAC, comme dans l'ensemble du réseau, les femmes présentent historiquement des taux de diplomation supérieurs à ceux des hommes. Encore nettement marquée chez la plus récente

cohorte disponible (2006), l'avance des femmes par rapport aux hommes se situe à 11,9 points de pourcentage chez les étudiants de l'UQAC et à 10,2 points dans l'ensemble du réseau.

- Le taux de diplomation de la cohorte féminine de 2006 à l'UQAC ayant décliné de 3,5 points comparativement à la cohorte précédente (73,2 % contre 76,7 %), il se place désormais sous celui du réseau de l'UQ (74,6 %). Toutefois, les étudiantes de l'UQAC présentent généralement des taux plus performants que les femmes de l'ensemble du réseau : en considérant les cohortes 1993 à 2006, on constate que le taux régional n'est inférieur au taux provincial que pour la troisième fois en 14 cohortes d'étudiantes.
- Du côté des étudiants masculins, le taux observé à l'UQAC est inférieur à celui du réseau pour la 3^e cohorte consécutive. Ayant dévalué de 1,8 point de pourcentage en 2006, il atteint 61,3 % à l'UQAC contre 64,4 % dans l'ensemble du réseau.

Selon le type de formation collégiale à l'entrée au baccalauréat

- Affichant un taux de diplomation de 71,4 %, la plus récente cohorte d'étudiants de l'UQAC provenant de la formation préuniversitaire

¹ Chez les étudiants inscrits à temps complet à un même trimestre d'automne.

enregistre sa plus faible valeur de la période d'observation (cohortes 1993 à 2006). Il s'agit d'une régression de 5,8 points de pourcentage relativement à la cohorte précédente. Ce taux passe ainsi sous la barre de celui du réseau pour la 2^e fois depuis les 14 dernières cohortes.

- Malgré une diminution de 1,3 point de son taux de diplomation, la plus récente cohorte d'étudiants de l'UQAC provenant de la formation technique affiche tout de même une valeur supérieure à celle observée dans l'ensemble du réseau, mais de seulement 0,4 point de pourcentage (76,2 % contre 75,8 %).
- Historiquement plus faible, à l'UQAC comme dans l'ensemble du réseau, le taux de diplomation des étudiants diplômés d'une formation technique dépasse désormais celui des étudiants provenant d'une formation préuniversitaire, et ce, pour la 3^e cohorte consécutive.
- Le taux de diplomation des étudiants issus d'une formation collégiale technique a connu une impressionnante croissance au cours de la période d'observation, autant à l'UQAC (de 63,4 % en 1993 à 76,2 % en 2006) que dans l'ensemble du réseau de l'UQ (de 62,5 % en 1993 à 75,8 % en 2006).

Selon le nombre de crédits universitaires du baccalauréat

- Plutôt à la baisse au cours des dernières années, le taux de diplomation chez les étudiants de l'UQAC inscrits dans un baccalauréat de moins de 105 crédits est passé de 70,6 % pour la

cohorte 2002 (le plus haut taux rapporté depuis 1993) à 66,4 % pour la plus récente cohorte disponible (2006). Ceci a pour effet de le maintenir, pour la 4^e cohorte consécutive, à un niveau inférieur à celui relevé dans l'ensemble du réseau (écart variant de 1,6 à 4,6 points au désavantage des étudiants de l'UQAC).

- Généralement beaucoup plus élevé, le taux de diplomation chez les étudiants inscrits dans un baccalauréat de 105 crédits et plus a connu une chute de 3,6 points de pourcentage pour s'établir à 71,3 % pour la cohorte 2006 de l'UQAC contre 74,1 % dans le réseau de l'UQ.

Selon le cégep de provenance

- Il faut d'abord noter que, pour l'ensemble des cohortes étudiées à l'UQAC (1993 à 2006), 85,3 % des étudiants dont l'établissement à l'admission était un collège du Québec proviennent d'un établissement du Saguenay–Lac-Saint-Jean (SLSJ). Pour la cohorte 2006, le taux de diplomation après six ans au baccalauréat s'établit à 74,4 % chez ces derniers (recul de 4,4 points par rapport à la cohorte précédente). Pour leur part, les étudiants de l'UQAC diplômés d'un collège extérieur à la région obtiennent un taux de 70,2 % (cohorte 2006).
- Les taux de diplomation des étudiants de l'UQAC provenant d'un établissement collégial du SLSJ sont généralement supérieurs à ceux de leurs collègues provenant d'un cégep d'une autre région du Québec. Souvent importants, les écarts entre ces deux sous-

groupes varient de 4,2 à 18,9 points de pourcentage en faveur des étudiants issus d'un établissement régional. À l'encontre de cette tendance, les cohortes 2003 et 2004 ont plutôt affiché des taux de diplomation supérieurs pour les étudiants ayant complété leur formation collégiale dans une autre région (74,0 % et 76,6 %, respectivement, contre 73,8 % et 74,4 % pour ceux en provenance d'un cégep du SLSJ).

INDICATEUR 2 : Taux de réinscription au 3^e trimestre au baccalauréat²

- Le taux de persévérance au 3^e trimestre au baccalauréat à l'UQAC a régressé pour la seconde année consécutive, passant de 83,8 % à 82,5 %, puis à 80,2 % (cohortes 2009, 2010 et 2011, respectivement).
- Le taux de réinscription à l'UQAC est de 80,2 % pour la dernière cohorte observée (2011) alors qu'il est de 82,8 % pour l'ensemble du réseau de l'UQ, ce qui représente une différence de 2,6 points à l'avantage du réseau. L'UQAC s'est montrée généralement moins performante que le réseau au regard de cet indicateur pour les neuf plus récentes cohortes disponibles.

Selon le sexe

- Également en déclin chez les femmes comme chez les hommes de l'UQAC pour la 2^e année consécutive, le taux de réinscription de la cohorte 2011 se chiffre respectivement à 81,0 % et 79,3 %, portant l'avance des étudiantes par rapport à leurs homologues masculins à 1,7 point de pourcentage.
- Les femmes inscrites à l'UQAC en 2011 présentent néanmoins un recul de 2,5 points comparativement aux étudiantes du réseau de l'UQ (81,0 % contre 83,5 %). Un écart similaire distance les hommes de l'UQAC de ceux de l'ensemble du réseau (2,3 points), toujours en faveur du réseau.

² Chez les étudiants inscrits à temps complet à un même trimestre d'automne.

INDICATEUR

Taux de diplomation
après six ans au baccalauréat



Indicateur 1 : Taux de diplomation après six ans au baccalauréat

TABLEAU 1 : Taux de diplomation après six ans au baccalauréat¹ selon le sexe, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ)², cohortes de 2002 à 2006

		COHORTE (AUTOMNE)				
		2002	2003	2004	2005	2006
UQAC						
❖ Femmes	%	77,8	72,5	75,4	76,7	73,2
	NI ³	(546)	(499)	(562)	(502)	(586)
❖ Hommes	%	64,8	68,4	61,9	63,1	61,3
	NI ³	(330)	(342)	(360)	(371)	(362)
❖ Total	%	72,9	70,9	70,2	70,9	68,7
		(876)	(841)	(922)	(873)	(948)
UQ						
❖ Femmes	%	76,2	75,9	75,0	74,6	74,6
	NI ³	(5 574)	(5 809)	(6 113)	(5 971)	(6 139)
❖ Hommes	%	64,3	66,0	65,7	65,1	64,4
	NI ³	(3 646)	(3 795)	(3 752)	(3 858)	(3 794)
❖ Total	%	71,5	72,0	71,5	70,9	70,7
	NI ³	(9 220)	(9 604)	(9 865)	(9 829)	(9 933)

¹ Le taux de diplomation inclut tous les diplômés, qu'ils soient diplômés du baccalauréat dans lequel ils ont fait leur inscription initiale ou d'un autre baccalauréat du même établissement. Un étudiant obtient son statut de diplômé au trimestre suivant son trimestre de fin d'études. Pour être comptabilisé dans le taux de diplomation un étudiant doit avoir diplômé de son établissement d'inscription initiale. Seuls les étudiants inscrits à temps complet au premier trimestre d'études sont considérés. Tous les étudiants nouvellement inscrits dans un programme sont inclus, qu'ils soient nouveaux ou non dans l'établissement.

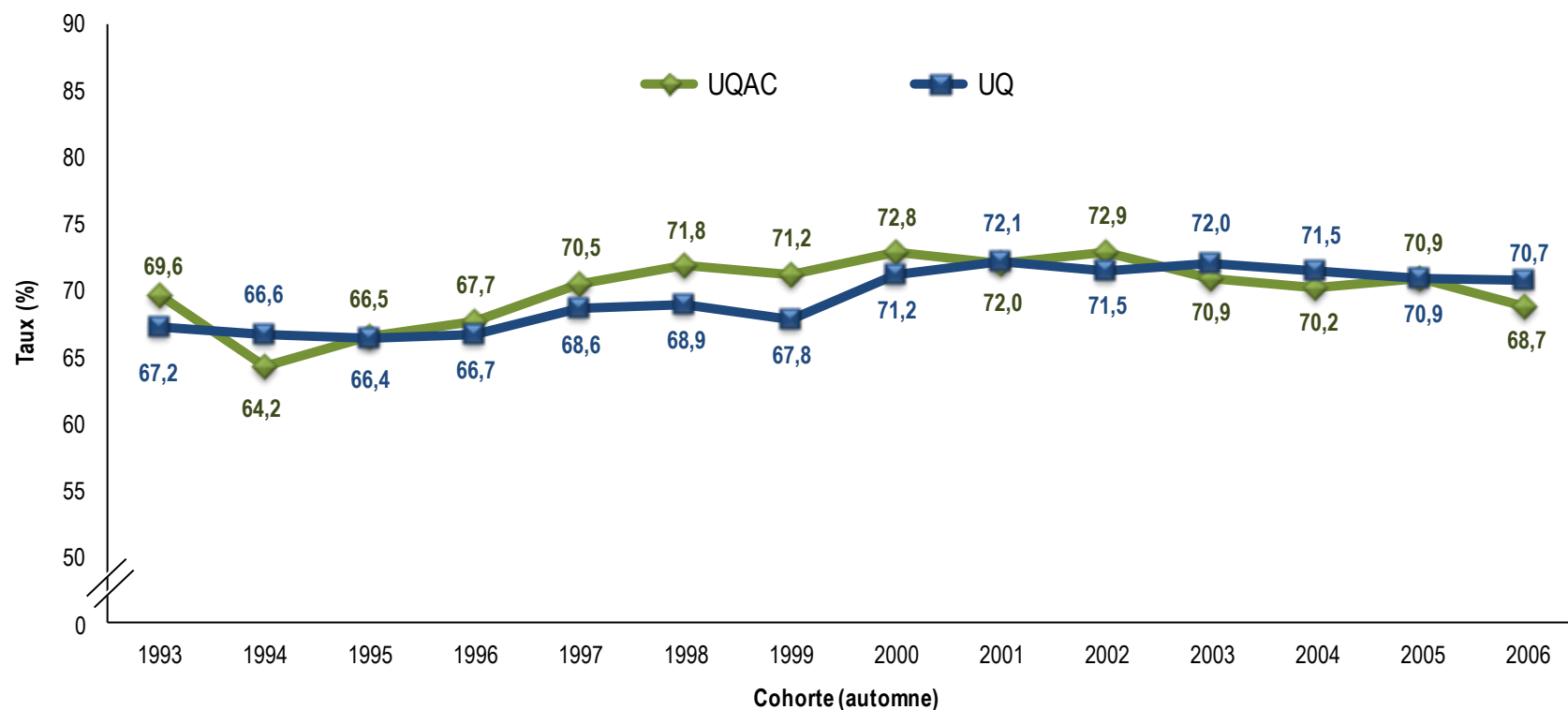
² Excluant la Télé-université et incluant les doctorats de 1^{er} cycle de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

³ NI = Nouveaux inscrits (nombre d'étudiants nouvellement inscrits à temps complet au trimestre d'automne de l'année de référence).

Source : Système de suivi des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, 5 août 2013.

Indicateur 1 : Taux de diplomation après six ans au baccalauréat

FIGURE 1 : Évolution du taux de diplomation après six ans au baccalauréat¹, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ)², cohortes de 1993 à 2006



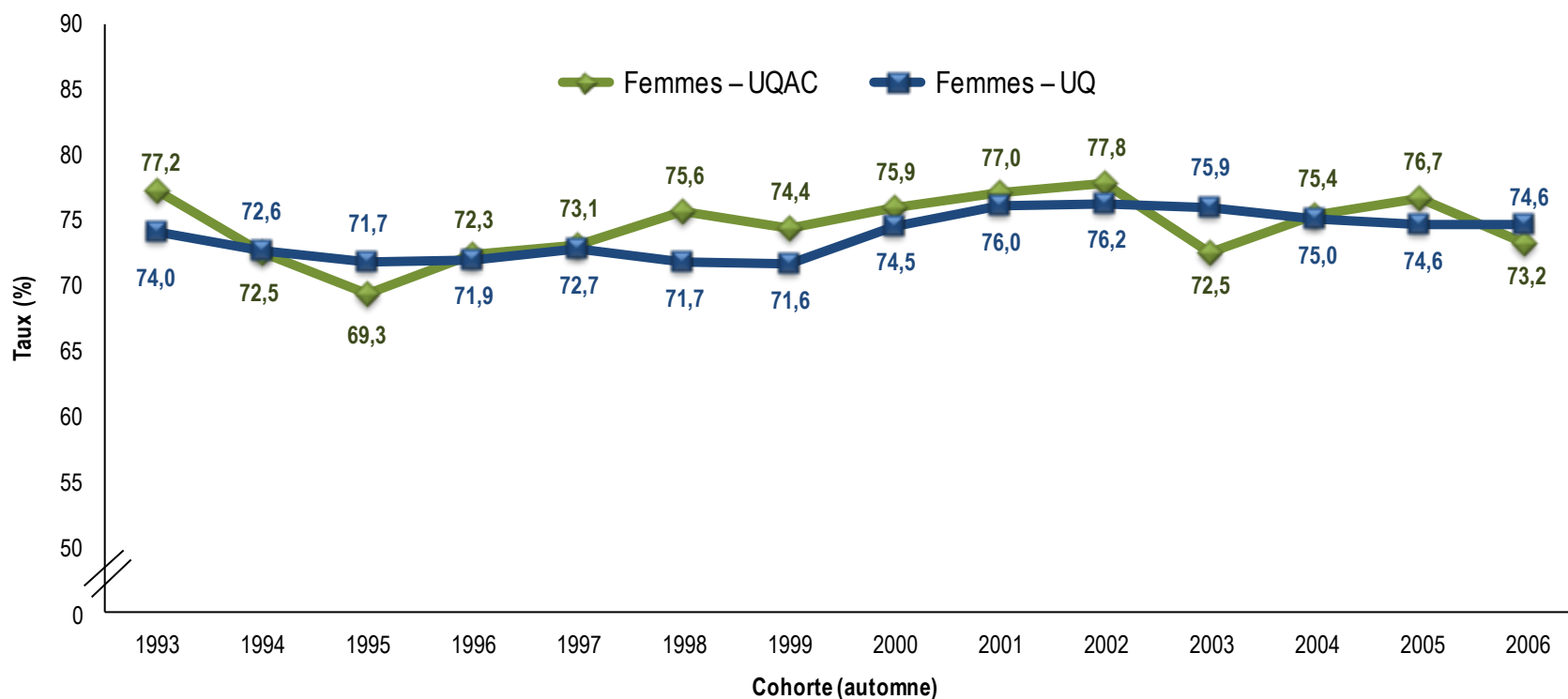
¹ Le taux de diplomation inclut tous les diplômés, qu'ils soient diplômés du baccalauréat dans lequel ils ont fait leur inscription initiale ou d'un autre baccalauréat du même établissement. Un étudiant obtient son statut de diplômé au trimestre suivant son trimestre de fin d'études. Pour être comptabilisé dans le taux de diplomation un étudiant doit avoir diplômé de son établissement d'inscription initiale. Seuls les étudiants inscrits à temps complet au premier trimestre d'études sont considérés. Tous les étudiants nouvellement inscrits dans un programme sont inclus, qu'ils soient nouveaux ou non dans l'établissement.

² Excluant la Télé-université et incluant les doctorats de 1^{er} cycle de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

Source : Système de suivi des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, 5 août 2013.

Indicateur 1 : Taux de diplomation après six ans au baccalauréat

FIGURE 2 : Évolution du taux de diplomation après six ans au baccalauréat¹ chez les femmes, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ)², cohortes de 1993 à 2006



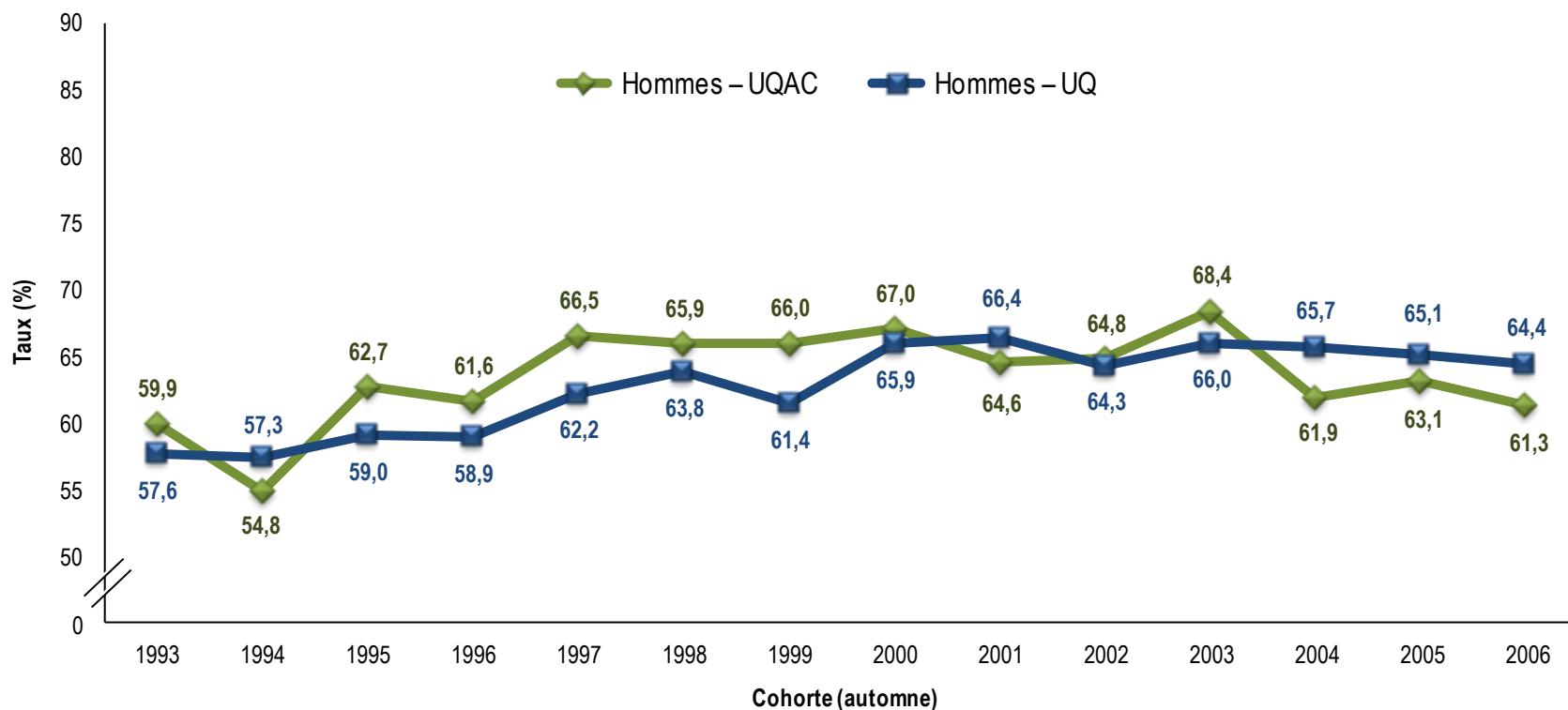
¹ Le taux de diplomation inclut tous les diplômés, qu'ils soient diplômés du baccalauréat dans lequel ils ont fait leur inscription initiale ou d'un autre baccalauréat du même établissement. Un étudiant obtient son statut de diplômé au trimestre suivant son trimestre de fin d'études. Pour être comptabilisé dans le taux de diplomation un étudiant doit avoir diplômé de son établissement d'inscription initiale. Seuls les étudiants inscrits à temps complet au premier trimestre d'études sont considérés. Tous les étudiants nouvellement inscrits dans un programme sont inclus, qu'ils soient nouveaux ou non dans l'établissement.

² Excluant la Télé-université et incluant les doctorats de 1^{er} cycle de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

Source : Système de suivi des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, 5 août 2013.

Indicateur 1 : Taux de diplomation après six ans au baccalauréat

FIGURE 3 : Évolution du taux de diplomation après six ans au baccalauréat¹ chez les hommes, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ)², cohortes de 1993 à 2006



¹ Le taux de diplomation inclut tous les diplômés, qu'ils soient diplômés du baccalauréat dans lequel ils ont fait leur inscription initiale ou d'un autre baccalauréat du même établissement. Un étudiant obtient son statut de diplômé au trimestre suivant son trimestre de fin d'études. Pour être comptabilisé dans le taux de diplomation un étudiant doit avoir diplômé de son établissement d'inscription initiale. Seuls les étudiants inscrits à temps complet au premier trimestre d'études sont considérés. Tous les étudiants nouvellement inscrits dans un programme sont inclus, qu'ils soient nouveaux ou non dans l'établissement.

² Excluant la Télé-université et incluant les doctorats de 1^{er} cycle de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

Source : Système de suivi des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, 5 août 2013.

Indicateur 1 : Taux de diplomation après six ans au baccalauréat

TABLEAU 2 : Taux de diplomation après six ans au baccalauréat¹ selon le type de formation collégiale détenue à l'inscription à l'université, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ)², cohortes de 2002 à 2006

FORMATION COLLÉGIALE		COHORTE (AUTOMNE)				
		2002	2003	2004	2005	2006
DEC préuniversitaire						
❖ UQAC	%	78,3	77,3	73,8	77,2	71,4
	NI ³	(494)	(453)	(489)	(438)	(462)
❖ UQ	%	76,7	76,5	75,4	74,6	73,8
	NI ³	(4 748)	(4 818)	(4 970)	(5 036)	(5 009)
DEC technique						
❖ UQAC	%	74,5	66,7	76,6	77,5	76,2
	NI ³	(157)	(180)	(231)	(227)	(260)
❖ UQ	%	72,8	74,4	76,9	75,2	75,8
	NI ³	(2 110)	(2 232)	(2 378)	(2 316)	(2 378)

¹ Le taux de diplomation inclut tous les diplômés, qu'ils soient diplômés du baccalauréat dans lequel ils ont fait leur inscription initiale ou d'un autre baccalauréat du même établissement. Un étudiant obtient son statut de diplômé au trimestre suivant son trimestre de fin d'études. Pour être comptabilisé dans le taux de diplomation un étudiant doit avoir diplômé de son établissement d'inscription initiale. Seuls les étudiants inscrits à temps complet au premier trimestre d'études sont considérés. Tous les étudiants nouvellement inscrits dans un programme sont inclus, qu'ils soient nouveaux ou non dans l'établissement. Enfin, ne sont pris en compte ici que les étudiants admis sur la base d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

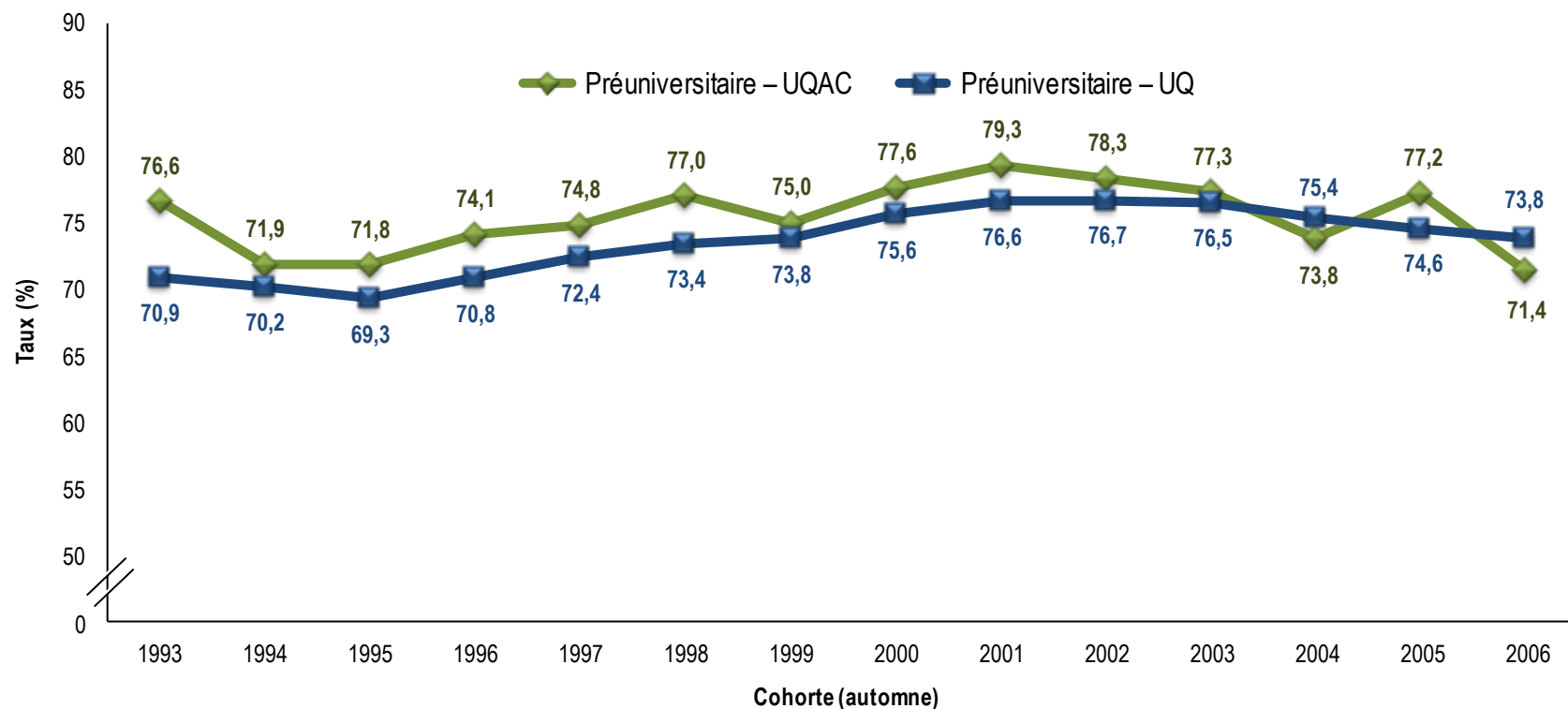
² Excluant la Télé-université et incluant les doctorats de 1^{er} cycle de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

³ NI = Nouveaux inscrits (nombre d'étudiants nouvellement inscrits à temps complet au trimestre d'automne de l'année de référence).

Source : Système de suivi des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, 5 août 2013.

Indicateur 1 : Taux de diplomation après six ans au baccalauréat

FIGURE 4 : Évolution du taux de diplomation après six ans au baccalauréat¹ chez les étudiants admis sur la base d'une formation collégiale préuniversitaire, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ)², cohortes de 1993 à 2006



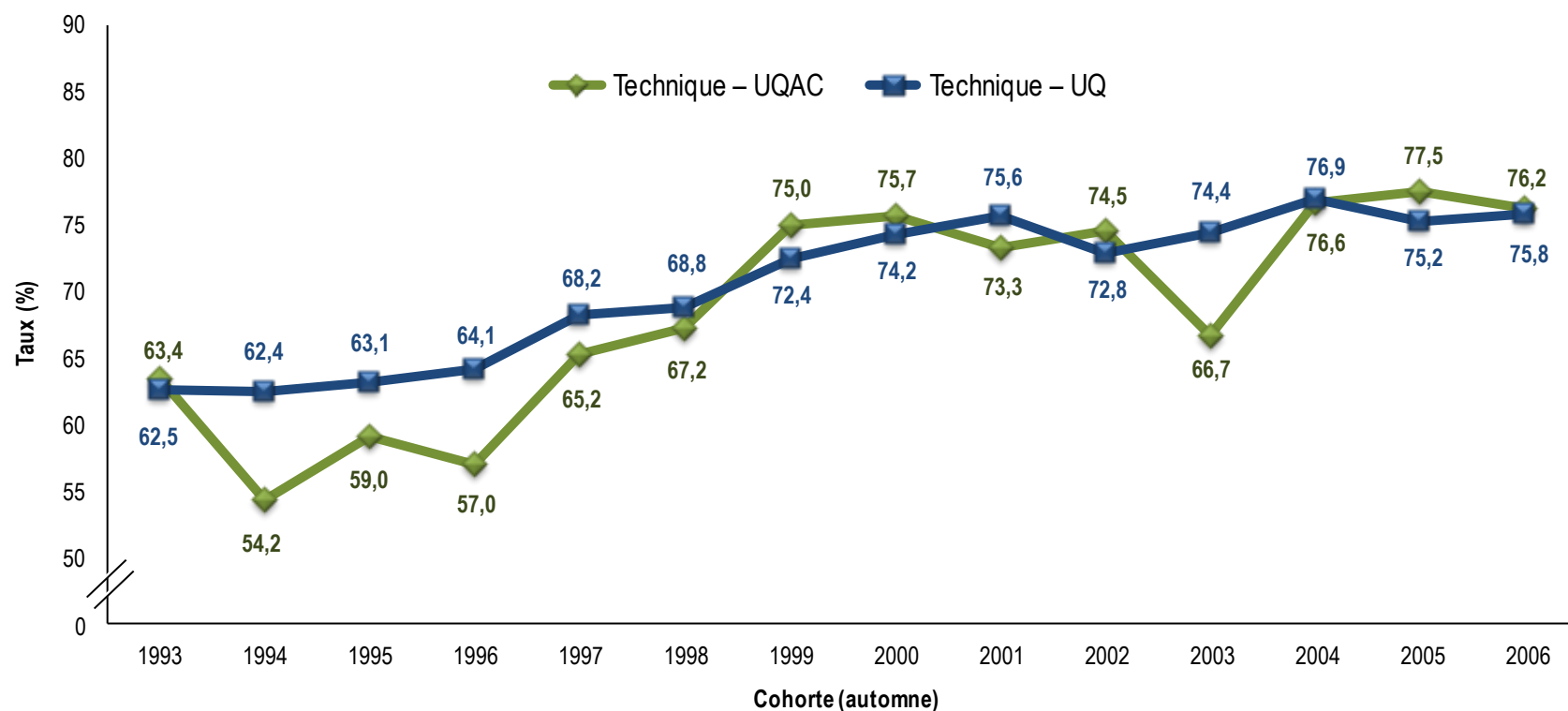
¹ Le taux de diplomation inclut tous les diplômés, qu'ils soient diplômés du baccalauréat dans lequel ils ont fait leur inscription initiale ou d'un autre baccalauréat du même établissement. Un étudiant obtient son statut de diplômé au trimestre suivant son trimestre de fin d'études. Pour être comptabilisé dans le taux de diplomation un étudiant doit avoir diplômé de son établissement d'inscription initiale. Seuls les étudiants inscrits à temps complet au premier trimestre d'études sont considérés. Tous les étudiants nouvellement inscrits dans un programme sont inclus, qu'ils soient nouveaux ou non dans l'établissement. Enfin, ne sont pris en compte ici que les étudiants admis sur la base d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

² Excluant la Télé-université et incluant les doctorats de 1^{er} cycle de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

Source : Système de suivi des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, 5 août 2013.

Indicateur 1 : Taux de diplomation après six ans au baccalauréat

FIGURE 5 : Évolution du taux de diplomation après six ans au baccalauréat¹ chez les étudiants admis sur la base d'une formation collégiale technique, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ)², cohortes de 1993 à 2006



¹ Le taux de diplomation inclut tous les diplômés, qu'ils soient diplômés du baccalauréat dans lequel ils ont fait leur inscription initiale ou d'un autre baccalauréat du même établissement. Un étudiant obtient son statut de diplômé au trimestre suivant son trimestre de fin d'études. Pour être comptabilisé dans le taux de diplomation un étudiant doit avoir diplômé de son établissement d'inscription initiale. Seuls les étudiants inscrits à temps complet au premier trimestre d'études sont considérés. Tous les étudiants nouvellement inscrits dans un programme sont inclus, qu'ils soient nouveaux ou non dans l'établissement. Enfin, ne sont pris en compte ici que les étudiants admis sur la base d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

² Excluant la Télé-université et incluant les doctorats de 1^{er} cycle de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

Source : Système de suivi des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, 5 août 2013.

Indicateur 1 : Taux de diplomation après six ans au baccalauréat

TABLEAU 3 : Taux de diplomation après six ans au baccalauréat¹ selon le nombre de crédits universitaires² que comporte le baccalauréat, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ)³, cohortes de 2002 à 2006

NOMBRE DE CRÉDITS		COHORTE (AUTOMNE)				
		2002	2003	2004	2005	2006
Bacc. de moins de 105 crédits						
❖ UQAC	%	70,6	68,5	65,8	67,5	66,4
	NI ⁴	(483)	(429)	(486)	(467)	(506)
❖ UQ	%	69,9	71,7	70,4	69,1	68,9
	NI ⁴	(5 919)	(6 109)	(6 422)	(6 400)	(6 480)
Bacc. de 105 crédits ou plus						
❖ UQAC	%	75,8	73,3	75,0	74,9	71,3
	NI ⁴	(393)	(412)	(436)	(406)	(442)
❖ UQ	%	74,3	72,4	73,5	74,1	74,1
	NI ⁴	(3 301)	(3 495)	(3 443)	(3 429)	(3 453)

¹ Le taux de diplomation inclut tous les diplômés, qu'ils soient diplômés du baccalauréat dans lequel ils ont fait leur inscription initiale ou d'un autre baccalauréat du même établissement. Un étudiant obtient son statut de diplômé au trimestre suivant son trimestre de fin d'études. Pour être comptabilisé dans le taux de diplomation un étudiant doit avoir diplômé de son établissement d'inscription initiale. Seuls les étudiants inscrits à temps complet au premier trimestre d'études sont considérés. Tous les étudiants nouvellement inscrits dans un programme sont inclus, qu'ils soient nouveaux ou non dans l'établissement.

² La distinction établie (plus ou moins 105 crédits) relève d'une décision arbitraire. Il s'agit de regrouper ensemble les baccalauréats à durée conventionnelle (approximativement 90 crédits) et les autres plus longs (approximativement 120 crédits). Un tel regroupement est nécessaire compte tenu de la variabilité du nombre de crédits pour les baccalauréats offerts.

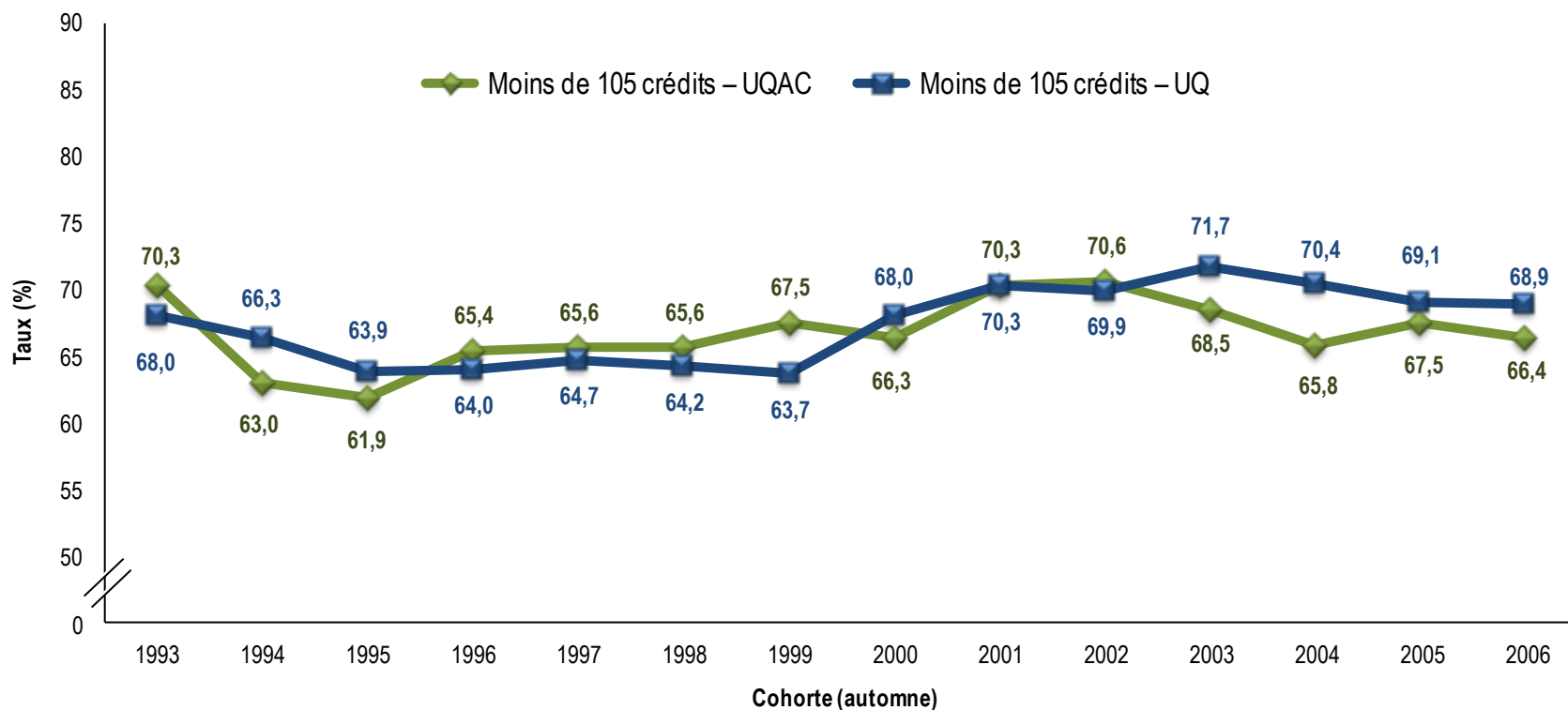
³ Excluant la Télé-université et incluant les doctorats de 1^{er} cycle de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

⁴ NI = Nouveaux inscrits (nombre d'étudiants nouvellement inscrits à temps complet au trimestre d'automne de l'année de référence).

Source : Système de suivi des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, 5 août 2013.

Indicateur 1 : Taux de diplomation après six ans au baccalauréat

FIGURE 6 : Évolution du taux de diplomation après six ans au baccalauréat¹ chez les étudiants inscrits dans un baccalauréat de moins de 105 crédits², Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ)³, cohortes de 1993 à 2006



¹ Le taux de diplomation inclut tous les diplômés, qu'ils soient diplômés du baccalauréat dans lequel ils ont fait leur inscription initiale ou d'un autre baccalauréat du même établissement. Un étudiant obtient son statut de diplômé au trimestre suivant son trimestre de fin d'études. Pour être comptabilisé dans le taux de diplomation un étudiant doit avoir diplômé de son établissement d'inscription initiale. Seuls les étudiants inscrits à temps complet au premier trimestre d'études sont considérés. Tous les étudiants nouvellement inscrits dans un programme sont inclus, qu'ils soient nouveaux ou non dans l'établissement.

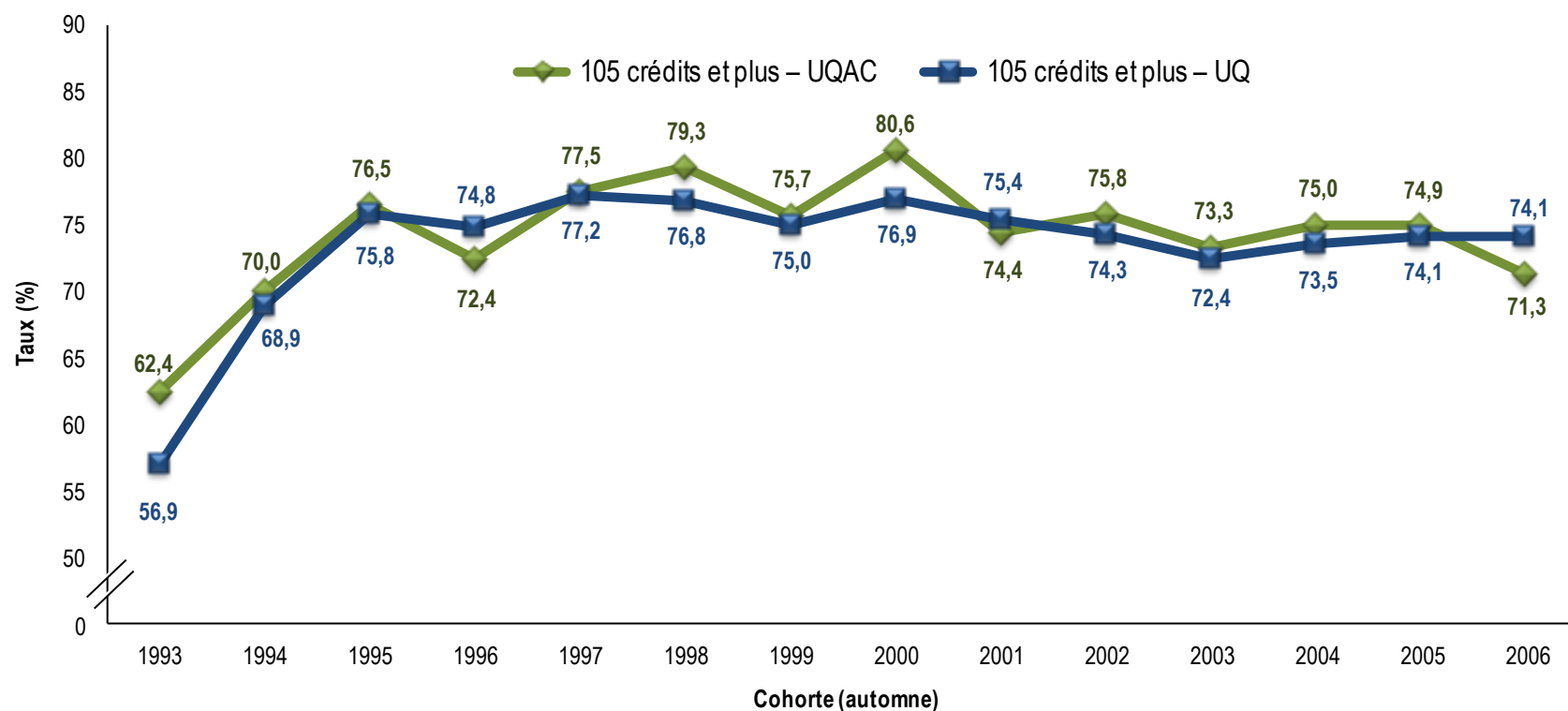
² La distinction établie (plus ou moins 105 crédits) relève d'une décision arbitraire. Il s'agit de regrouper ensemble les baccalauréats à durée conventionnelle (approximativement 90 crédits) et les autres plus longs (approximativement 120 crédits). Un tel regroupement est nécessaire compte tenu de la variabilité du nombre de crédits pour les baccalauréats offerts.

³ Excluant la Télé-université et incluant les doctorats de 1^{er} cycle de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

Source : Système de suivi des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, 5 août 2013.

Indicateur 1 : Taux de diplomation après six ans au baccalauréat

FIGURE 7 : Évolution du taux de diplomation après six ans au baccalauréat¹ chez les étudiants inscrits dans un baccalauréat de 105 crédits et plus², Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ)³, cohortes de 1993 à 2006



¹ Le taux de diplomation inclut tous les diplômés, qu'ils soient diplômés du baccalauréat dans lequel ils ont fait leur inscription initiale ou d'un autre baccalauréat du même établissement. Un étudiant obtient son statut de diplômé au trimestre suivant son trimestre de fin d'études. Pour être comptabilisé dans le taux de diplomation un étudiant doit avoir diplômé de son établissement d'inscription initiale. Seuls les étudiants inscrits à temps complet au premier trimestre d'études sont considérés. Tous les étudiants nouvellement inscrits dans un programme sont inclus, qu'ils soient nouveaux ou non dans l'établissement.

² La distinction établie (plus ou moins 105 crédits) relève d'une décision arbitraire. Il s'agit de regrouper ensemble les baccalauréats à durée conventionnelle (approximativement 90 crédits) et les autres plus longs (approximativement 120 crédits). Un tel regroupement est nécessaire compte tenu de la variabilité du nombre de crédits pour les baccalauréats offerts.

³ Excluant la Télé-université et incluant les doctorats de 1^{er} cycle de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

Source : Système de suivi des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, 5 août 2013.

Indicateur 1 : Taux de diplomation après six ans au baccalauréat

TABLEAU 4 : Taux de diplomation après six ans au baccalauréat¹ selon le cégep de provenance², Université du Québec à Chicoutimi, cohortes de 2002 à 2006

CÉGEP DE PROVENANCE ²		COHORTE (AUTOMNE)				
		2002	2003	2004	2005	2006
Du Saguenay–Lac-Saint-Jean	%	78,1	73,8	74,4	78,8	74,4
	NI ³	(593)	(558)	(626)	(581)	(621)
D'ailleurs au Québec	%	69,9	74,0	76,6	65,3	70,2
	NI ³	(93)	(104)	(111)	(98)	(131)

¹ Le taux de diplomation inclut tous les diplômés, qu'ils soient diplômés du baccalauréat dans lequel ils ont fait leur inscription initiale ou d'un autre baccalauréat du même établissement. Un étudiant obtient son statut de diplômé au trimestre suivant son trimestre de fin d'études. Pour être comptabilisé dans le taux de diplomation un étudiant doit avoir diplômé de son établissement d'inscription initiale. Seuls les étudiants inscrits à temps complet au premier trimestre d'études sont considérés. Tous les étudiants nouvellement inscrits dans un programme sont inclus, qu'ils soient nouveaux ou non dans l'établissement. Enfin, ne sont pris en compte ici que les étudiants dont l'établissement à l'admission était un collège ou un cégep du Québec.

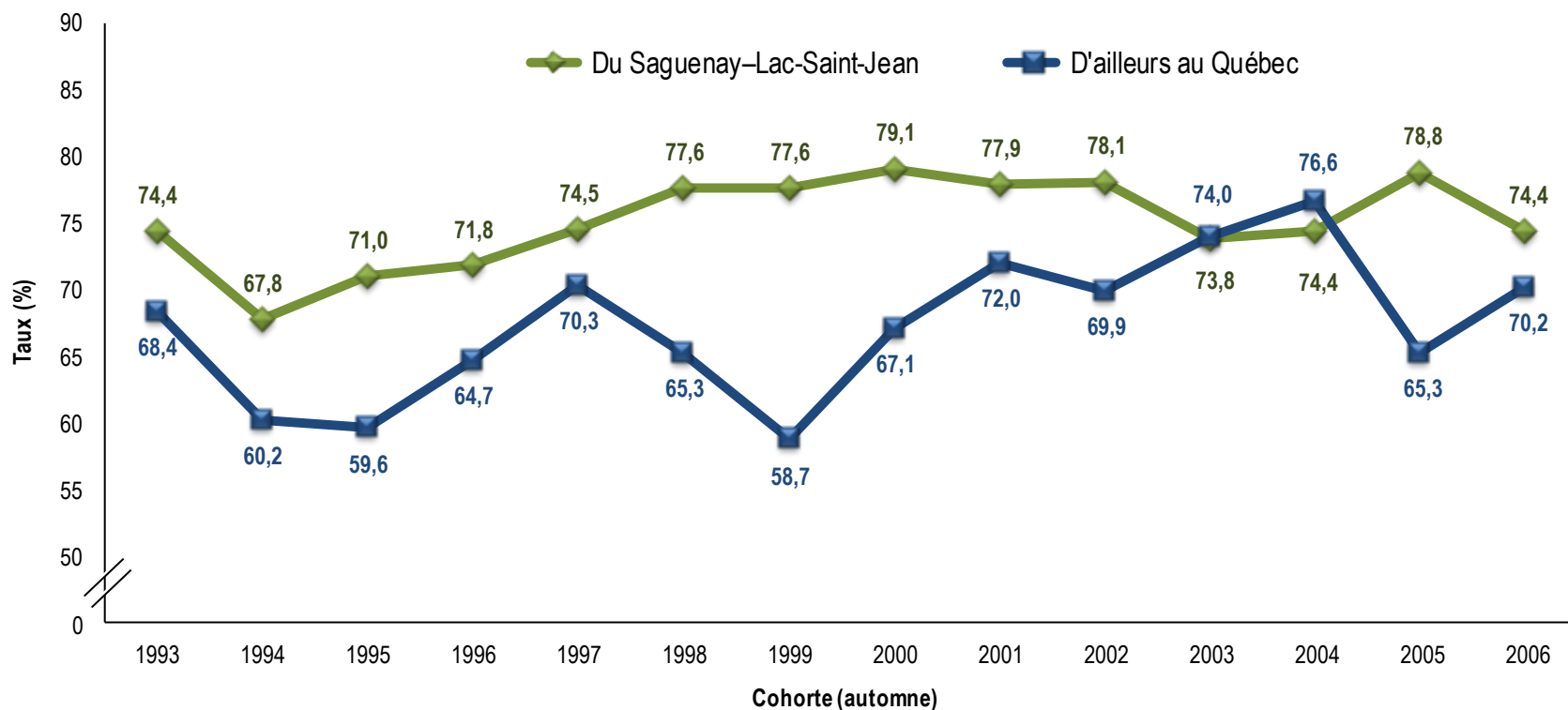
² Tout établissement de niveau collégial est comptabilisé dans la provenance. Ainsi, le Centre québécois de formation en aéronautique et le Conservatoire de musique du Saguenay sont considérés au même titre que les quatre cégeps du Saguenay—Lac-Saint-Jean dans cette compilation. À noter que les éditions antérieures à la présente publication excluaient ces deux établissements. Moins de 20 % des effectifs considérés ne proviennent pas d'un établissement régional.

³ NI = Nouveaux inscrits (nombre d'étudiants nouvellement inscrits à temps complet au trimestre d'automne de l'année de référence).

Source : Système de suivi des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, 4 octobre 2013.

Indicateur 1 : Taux de diplomation après six ans au baccalauréat

FIGURE 8 : Évolution du taux de diplomation après six ans au baccalauréat¹ selon le cégep de provenance², Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), cohortes de 1993 à 2006



¹ Le taux de diplomation inclut tous les diplômés, qu'ils soient diplômés du baccalauréat dans lequel ils ont fait leur inscription initiale ou d'un autre baccalauréat du même établissement. Un étudiant obtient son statut de diplômé au trimestre suivant son trimestre de fin d'études. Pour être comptabilisé dans le taux de diplomation un étudiant doit avoir diplômé de son établissement d'inscription initiale. Seuls les étudiants inscrits à temps complet au premier trimestre d'études sont considérés. Tous les étudiants nouvellement inscrits dans un programme sont inclus, qu'ils soient nouveaux ou non dans l'établissement. Enfin, ne sont pris en compte ici que les étudiants dont l'établissement à l'admission était un collège ou un cégep du Québec.

² Tout établissement de niveau collégial est comptabilisé dans la provenance. Ainsi, le Centre québécois de formation en aéronautique et le Conservatoire de musique du Saguenay sont considérés au même titre que les quatre cégeps du Saguenay—Lac-Saint-Jean dans cette compilation. À noter que les éditions antérieures à la présente publication excluaient ces deux établissements. Moins de 20 % des effectifs considérés ne proviennent pas d'un établissement régional.

Source : Système de suivi des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, 4 octobre 2013.

INDICATEUR 2

Taux de réinscription
au 3^e trimestre au baccalauréat



Indicateur 2 : Taux de réinscription au 3^e trimestre au baccalauréat

TABLEAU 5 : Taux de réinscription au 3^e trimestre au baccalauréat¹ selon le sexe, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ)², cohortes de 2007 à 2011

		COHORTE (AUTOMNE)				
		2007	2008	2009	2010	2011
UQAC						
❖ Femmes	%	79,4	80,4	85,1	83,4	81,0
	NI ³	(562)	(581)	(565)	(631)	(588)
❖ Hommes	%	80,2	76,7	81,8	81,2	79,3
	NI ³	(364)	(348)	(396)	(452)	(463)
❖ Total	%	79,7	79,0	83,8	82,5	80,2
	NI ³	(926)	(929)	(961)	(1 083)	(1 051)
UQ						
❖ Femmes	%	83,1	84,3	83,6	84,9	83,5
	NI ³	(6 170)	(6 136)	(6 216)	(6 743)	(6 868)
❖ Hommes	%	80,6	80,9	80,3	80,9	81,6
	NI ³	(3 862)	(3 685)	(3 858)	(4 228)	(4 476)
❖ Total	%	82,1	83,0	82,3	83,4	82,8
	NI ³	(10 032)	(9 821)	(10 074)	(10 971)	(11 344)

¹ Le taux de réinscription inclut tous les étudiants qui se sont réinscrits dans l'établissement à l'automne suivant leur premier trimestre d'inscription au baccalauréat, peu importe leur programme d'inscription. Il inclut également un certain nombre d'étudiants qui ont obtenu leur diplôme au cours de la première année. Seuls les étudiants inscrits à temps complet au premier trimestre d'études sont comptabilisés. Les étudiants nouvellement inscrits dans un programme, qu'ils soient nouveaux ou non dans l'établissement, ont été considérés.

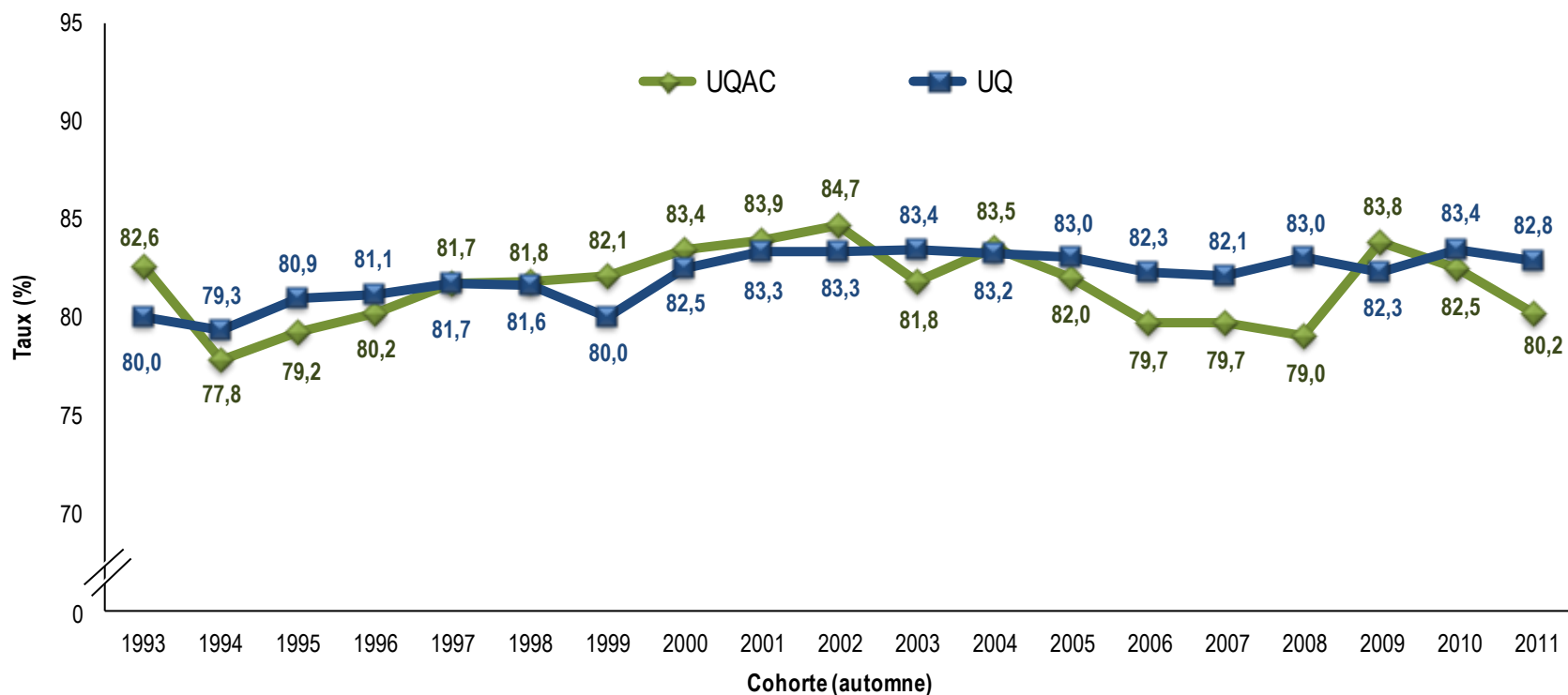
² Excluant la Télé-université et incluant les doctorats de 1^{er} cycle de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

³ NI = Nouveaux inscrits (nombre d'étudiants nouvellement inscrits à temps complet au trimestre d'automne de l'année de référence).

Source : Système de suivi des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, 5 août 2013.

Indicateur 2 : Taux de réinscription au 3^e trimestre au baccalauréat

FIGURE 9 : Évolution du taux de réinscription au 3^e trimestre au baccalauréat¹, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ)², cohortes de 1993 à 2011



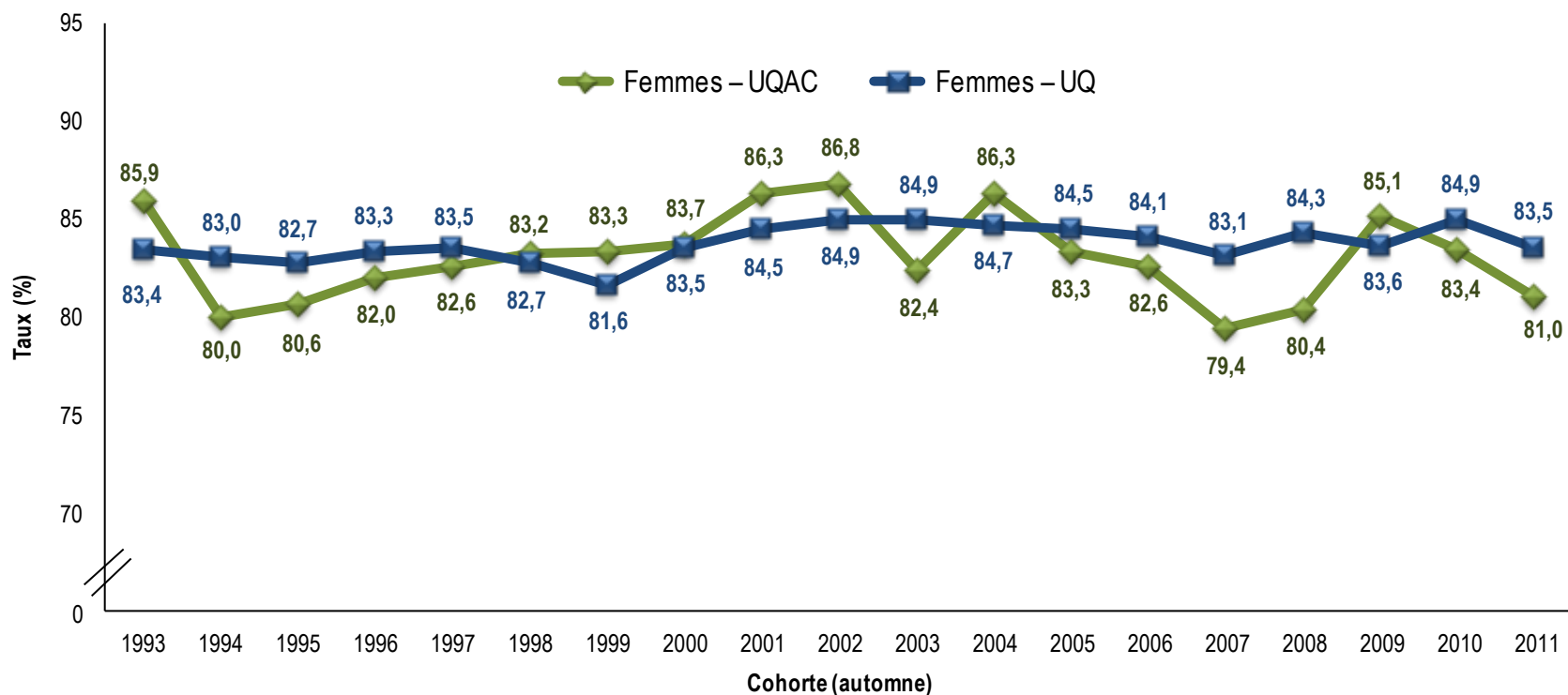
¹ Le taux de réinscription inclut tous les étudiants qui se sont réinscrits dans l'établissement à l'automne suivant leur premier trimestre d'inscription au baccalauréat, peu importe leur programme d'inscription. Il inclut également un certain nombre d'étudiants qui ont obtenu leur diplôme au cours de la première année. Seuls les étudiants inscrits à temps complet au premier trimestre d'études sont comptabilisés. Les étudiants nouvellement inscrits dans un programme, qu'ils soient nouveaux ou non dans l'établissement, ont été considérés.

² Excluant la Télé-université et incluant les doctorats de 1^{er} cycle de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

Source : Système de suivi des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, 5 août 2013.

Indicateur 2 : Taux de réinscription au 3^e trimestre au baccalauréat

FIGURE 10 : Évolution du taux de réinscription au 3^e trimestre au baccalauréat¹ chez les femmes, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ)², cohortes de 1993 à 2011



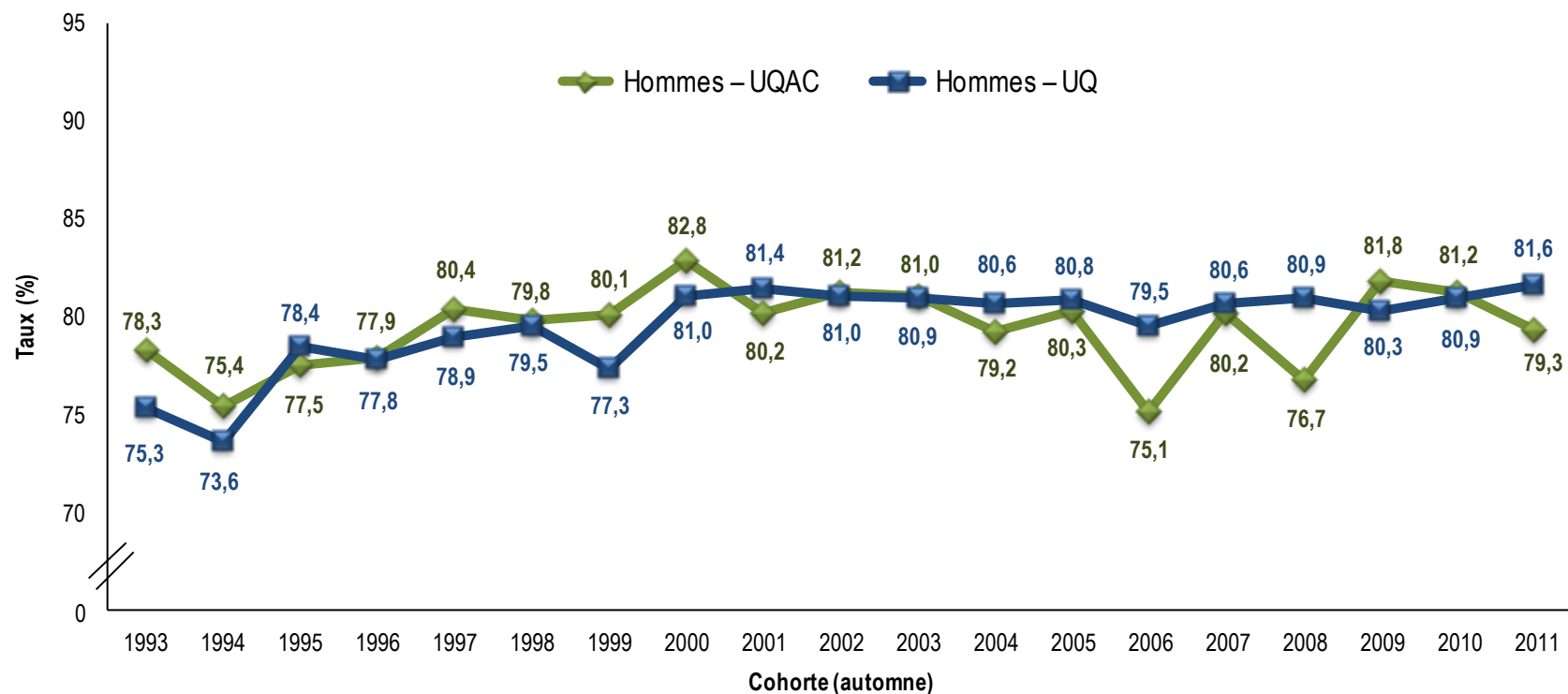
¹ Le taux de réinscription inclut tous les étudiants qui se sont réinscrits dans l'établissement à l'automne suivant leur premier trimestre d'inscription au baccalauréat, peu importe leur programme d'inscription. Il inclut également un certain nombre d'étudiants qui ont obtenu leur diplôme au cours de la première année. Seuls les étudiants inscrits à temps complet au premier trimestre d'études sont comptabilisés. Les étudiants nouvellement inscrits dans un programme, qu'ils soient nouveaux ou non dans l'établissement, ont été considérés.

² Excluant la Télé-université et incluant les doctorats de 1^{er} cycle de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

Source : Système de suivi des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, 5 août 2013.

Indicateur 2 : Taux de réinscription au 3^e trimestre au baccalauréat

FIGURE 11 : Évolution du taux de réinscription au 3^e trimestre au baccalauréat¹ chez les hommes, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ)², cohortes de 1993 à 2011



¹ Le taux de réinscription inclut tous les étudiants qui se sont réinscrits dans l'établissement à l'automne suivant leur premier trimestre d'inscription au baccalauréat, peu importe leur programme d'inscription. Il inclut également un certain nombre d'étudiants qui ont obtenu leur diplôme au cours de la première année. Seuls les étudiants inscrits à temps complet au premier trimestre d'études sont comptabilisés. Les étudiants nouvellement inscrits dans un programme, qu'ils soient nouveaux ou non dans l'établissement, ont été considérés.

² Excluant la Télé-université et incluant les doctorats de 1^{er} cycle de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

Source : Système de suivi des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, 5 août 2013.

